



Արևմտեան

Հայոց



Հայաստանի

Համազգային

Հայրենիք

## INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE DE L'ASSEMBLEE DES ARMENIENS D'ARMENIE OCCIDENTALE

ANNEE 2007

### ARTICLE 4 : Etre membre de l'Assemblée Déclaration du Droit à l'Autodétermination des Arméniens d'Arménie Occidentale

**Toutes les personnes pouvant justifier de leur situation d'exilé (d'Arménie Occidentale) et de leur origine par la filiation (lien de descendance directe entre ceux qui sont issus les uns des autres) sont considérées comme membres d'Arménie Occidentale (Hayrénik).**

Choisir officiellement d'affirmer son identité arménienne ou que l'on soit dans le monde, même après plusieurs générations, sera donc aujourd'hui possible en justifiant de sa filiation directe par rapport, au moins, à un de ses parents. La démarche reste simple même si elle demande d'établir un dossier administratif qui fera l'objet du respect des lois sur la liberté individuelle, principe universel de la déclaration des droits de l'Homme.

La personne deviendra ainsi membre électeur de l'Assemblée des Arméniens d'Arménie Occidentale et pourra participer pleinement aux élections des représentants légaux, délégués par les membres et chargés d'agir au sein des différents conseils, (juridique, législatif et exécutif). Elle s'engagera aussi à respecter les devoirs incombant à une telle démarche en direction de la reconstruction collective de la Nation.

### DECLARATION SUR L'HONNEUR

(Les champs doivent être remplis de préférence mais sans obligation en caractères arménien occidental)

Je soussigné(e), nom (nom de jeune fille) .....,  
prénom (s)....., né(e) le ..... à .....,  
demeurant au .....ville,  
.....pays, ....., Email : ....., de  
profession ....., déclare sur l'honneur reconnaître être descendant(e)  
au moins d'un parent arménien issu d'Arménie occidentale et/ou rescapé du Génocide,  
ville..... région.....

**DATE LIMITE DE DEPOT DE L'INSCRIPTION POUR ETRE ELECTEUR A L'ADRESSE CI-DESSOUS :**

**Le 15 Octobre 2007 (le courrier faisant foi).**

### ENREGISTREMENT DE L'INSCRIPTION

**DECISION DU CONSEIL NATIONAL :** .....

Toutes ces informations font l'objet du respect par l'ensemble du Conseil National des droits fondamentaux sur la liberté individuelle et ne peuvent en aucun cas être mis à la portée d'autrui sans une autorisation écrite de la part du membre en question.

Արևմտեան Հայաստանի Հայերուն Հազգային Խորհուրդի Ներկայացուցչութիւն Ֆրանսա  
**Représentation en France du Conseil National des Arméniens d'Arménie Occidentale**

BP 61

92224 BAGNEUX CEDEX

e-mail : [haybachdban@wanadoo.fr](mailto:haybachdban@wanadoo.fr)